

Réf: Dossier 192893

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE VISION DE LA CONSTRUCTION ET DU BATIMENT SARL »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN-TREICHVILLE-ARRAS 1 - LOT:20 - ILOT: 332 - SECTION: DE - PARCELLE: 253, Lot 20, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION DE LA CONSTRUCTION ET DU BATIMENT SARL »

Objet : Carrelage  
Tous travaux de Bâtiments et de constructions  
Prestations de services  
Prestations diverses  
Commerce général  
Gestions immobilières  
Logistiques

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN-TREICHVILLE-ARRAS 1 - LOT:20 - ILOT: 332 - SECTION: DE - PARCELLE: 253, Lot 20, Ilot 332

Dirigeant(s) M KAMAGATE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02677 du 03/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18201/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

